

Parole aux associations

Comité des Fêtes

Vin primeur

Le comité des fêtes a organisé sa 26ème soirée autour du vin le vendredi 23 novembre. Malgré la pluie de nombreux dégustateurs ont pu apprécier vin, charcuterie, olives et autres délices. A en croire les impressions partagées, cette cuvée annonce un superbe millésime pour les Grignan-Les Adhémar. Mme SAVEL Suzanne a été grandement remerciée pour tout son temps passé à faire la promotion des vins du terroir.

Boules de Noël

Le comité des fêtes a organisé le samedi 15 décembre sa 6ème édition de son après-midi « Boules de Noël ».

Un après-midi convivial avec partie de pétanque et pour les gourmands boules de chocolat, mandarines, marrons chauds et autres friandises, accompagnées de vin chaud ou de chocolat chaud.

Dynamic Gym

Téléthon

C'est devenu une tradition l'association « DYNAMIC GYM » organise une marche puis un repas pour le téléthon. 50 personnes ont participé à la marche et 75 personnes au repas.

865 € dont 235 € de dons, seront reversés à l'AFM TELETHON.



Eglise de Clansayes



Le 29 septembre, jour de la St Michel, l'église de Clansayes était bien remplie pour la messe en l'honneur de son saint patron. Les nombreux Clansayais et Tricastins présents ont eu l'heureuse surprise d'accueillir une famille Stéphanoise pour le baptême

de leur petit garçon.

Lors de cette messe, le père Stéphane Jacques a invité les paroissiens à organiser une « opération nettoyage » de cette belle église.

C'est pourquoi, le 23 novembre, quelques personnes motivées du village et de Saint Paul Trois Châteaux, ont pu commencer à frotter, dépoussiérer, ranger, réorganiser l'ensemble du lieu. Ce moment a été très convivial. Malgré l'efficacité de cette matinée, il reste encore à faire !



La crèche installée dans l'église.

D'autres dates, dans les mois à venir, seront proposées pour continuer l'entretien de ce beau patrimoine.

Les Rendez-Vous à venir

DYNAMIC GYM

25 janvier 2019 : Soirée souvenirs et galette

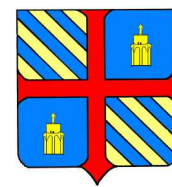
Paysages

12 janvier 2019 : Assemblée générale

15 février 2019 : Conférence

Vivre à Clansayes

13 avril 2019 : Concert repas jazz



Clansayes Info

Bulletin municipal d'information Décembre 2018 N°75

Maryannick GARIN et son conseil municipal

Vous souhaitent de bonnes fêtes
et une très belle année 2019

Le Mot du Maire...

Notre société va mal.

Quand les gens ne supportent plus rien, ne tolèrent plus rien.

Quand les gens se plaignent d'être pris en otage parce qu'une manifestation, certes bruyante, certes « polluante » mais qui attire plusieurs centaines de spectateurs, les a empêché de rentrer ou de sortir de chez eux pendant quelques heures.

Quand les gens ne supportent plus les cris des enfants au bord d'une piscine l'été.

Quand les gens ne supportent plus leurs voisins auprès desquels ils sont appelés à vivre encore pendant des années.

Quand les gens s'indiffèrent que leur chien aboie pendant des heures, réveillant les bébés, que leur chien divague en menaçant les promeneurs ou renversant les poubelles.

Notre société va mal.

Des milliers de personnes, soutenus par des millions de Français ont envahi les ronds points.

Des hommes, des femmes qui se plaignent de ne pouvoir vivre correctement, de survivre. Des gens ordinaires, qui travaillent, qui remplissent un rôle dans notre société.

L'augmentation du prix du carburant a été la « goutte » qui a fait déborder le vase.

Ces français qui viennent des territoires ruraux, qui ont besoin d'un véhicule, souvent de deux, n'ont pas compris cette augmentation de la taxe, alors que le prix du pétrole flambait.

Ces français, qui au prix d'une vie de travail peuvent enfin accéder à une retraite bien méritée, voient leur pension diminuée et désindexée du coût de la vie.

En même temps que le gouvernement demande des efforts aux plus modestes, il supprime l'impôt pour les plus riches avec effet immédiat. Alors que la diminution de la taxe d'habitation sera répartie sur 3 ans.

Faut-il avoir fait de longues études et être coupé du monde réel, du monde rural pour ne pas comprendre que cela ne passerait pas.

Toutes les associations d'élus depuis des mois disent au Président, au gouvernement que cela ne va pas durer. Sans aucun effet.

L'Association des Maires Ruraux de France dont je fais partie alarme sur les difficultés que rencontrent les maires des petites communes qui sont encore les interlocuteurs de confiance des citoyens. Sans être entendu.

Pour les Maires des petites communes, la tâche est de plus en plus difficile. Entre un état souvent répressif et les communautés de communes où les "grands" maires abusant du rapport de force, naviguent entre indifférence, condescendance et mépris.

Alors oui, les gilets jaunes vont quitter les braséros qu'ils ont allumés pour se tenir chaud et où ils ont trouvé une certaine convivialité.

Certains vont piocher dans leurs maigres économies pour fêter le Noël de leurs enfants, leurs petits-enfants. D'autres sans argent feront preuve d'ingéniosité, de débrouillardise pour gâter leurs proches.

Mais ne nous leurrions pas, rien n'est fini, rien n'est soldé.

Dans quelques mois avec le résultat des élections européennes, nous aurons la facture et celle-là ne se payera pas en euro.

Notre Maire M GARIN

Des Nouvelles de la Mairie

Contact

Téléphone: 04.75.04.70.68

Fax : 04.75.96.70.58

Mail: mairie@clansayes.fr

Site : www.clansayes.fr

FACEBOOK

La commune dispose d'une page Facebook.

Si vous souhaitez être informé :

[Village de Clansayes](#)

La Mairie est ouverte :

Le lundi, le mercredi, le vendredi : 9h à 12h et de 14h à 17h

Le mardi et le jeudi : de 9h à 12h

Permanences

Maire :

M Maryannick GARIN,
Sur rendez-vous, tous les jours.

Adjoints :

P. ARMAND, G. BERGES,
C. SAVEL

Tous les vendredis à partir de 16 h.

Etat-civil

Naissance

ABADIE Dune
Le 7 décembre 2018

La mairie sera fermée les lundi 24 et 31 décembre

Monsieur BES René Maire honoraire, s'est éteint le 14 décembre 2019 à l'âge de 96 ans.

Monsieur BES a été élu premier adjoint en mars 1959, il le restera pendant 18 ans, puis Maire jusqu'au 16 juin 1995, soit 36 ans élu au service des Clansayais, 36 ans à servir Clansayes.

Pendant toutes ces années, Monsieur BES aura beaucoup travaillé pour faire de notre village, de son village ce qu'il est aujourd'hui.

C'est sous son impulsion qu'a été construit le réseau d'eau potable et l'assainissement du village, qu'a été ouvert l'urbanisation quartier des Grèses et Serre du Buis.

C'est à lui que l'on doit l'extension du cimetière et la réalisation du premier POS en 1991.

C'est quand il a été maire que fut construite la salle des fêtes si utile maintenant à nos habitants.

Pour son dévouement, M. BES a reçu les honneurs. Il était officier de l'ordre du mérite agricole, il avait obtenu la médaille d'honneur Régionale Départementale et Communale vermeille.

M. Le Préfet l'avait nommé MAIRE HONORAIRE en septembre 1995.

M. BES était un homme intelligent, un homme simple. Même si lui ne parlait pas beaucoup, c'était un homme d'écoute, de consensus avec qui l'on pouvait discuter.

C'était un humaniste, c'était un sage.

Nos pensées sont tournées vers ses enfants ARMAND, JOSIANE, GINETTE et MAXIME, ses petits enfants et arrière petits enfants, et son frère JOSEPH.

Livre commémoratif



Les représentants des associations patriotiques sont venus présenter leurs livres.

10 ans ont été nécessaires à la création de l'ouvrage « Le Tricastin et la Première Guerre Mondiale, Chroniques » par les associations patriotiques de la Fnaca, des Anciens Combattants et médaillés militaires, l'archiviste municipal Olivier MONDON, l'Association d'Archéologie et d'Histoire Tricastine, l'Association Vivre

à Clansayes et des bénévoles. Ce livre est un documentaire très vivant sur la vie dans le Tricastin entre 1900 et 1918. La municipalité a acquis 20 de ces livres qui seront offerts à l'occasion de grands événements.

Mais ces livres sont toujours à la vente au prix de 18 € l'unité.

11 novembre 2018

Comme chaque année, une cérémonie de commémoration de l'armistice de « La Grande Guerre » a eu lieu le dimanche 11 novembre à Clansayes.

De nombreux Clansayais, toutes générations confondues, se sont rendus en cortège au

monument aux morts où une gerbe fut déposée à la mémoire des soldats morts pour la France.

A l'issue de cette cérémonie la Municipalité a convié la population à un vin d'honneur.



Rosa, Manon et Elody avec le Maire pour la lecture des noms des Clansayais Morts pour la France.

Montée historique.

Afin d'anticiper la prise de décision pour une possible reconduction de cette manifestation en 2019, un questionnaire a été envoyé aux riverains directement concernés par celle-ci.

Les réponses seront étudiées. Elles permettront aux conseillers de se faire une opinion mais aussi de signaler aux organisateurs les améliorations à apporter en cas de 5ème Montée Historique.

Brûlage déchets verts

Le brûlage des déchets verts pour les particuliers (tonte des pelouses, taille des haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillages, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins) :

SONT INTERDITS !

(Article 84 du règlement sanitaire départemental)

Maryannick GARIN, Maire et son conseil municipal vous présenteront le bilan 2018 et les projets 2019. :

Vendredi 4 janvier 2019
18 h 30

Cérémonie des vœux

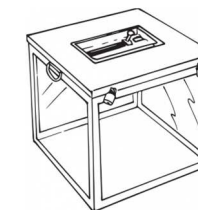
Suivie d'un apéritif dinatoire.

Célébrons ensemble la nouvelle année.
Venez passer un moment de convivialité.

Pensez aux solutions alternatives comme :

- * le compostage
 - * Le broyage et le paillage
 - * La déchetterie
- En cas de non respect une contravention de 450 € peut être appliquée.

Listes électorales



A compter du 1er janvier 2019, avec l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie tout au long de l'année et jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant un scrutin.

Pour les élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription est fixée au 31 mars 2019.

Risques industriels majeurs

Anticiper une situation d'urgence, c'est identifier les risques qui nous entourent et donc prévoir les actions préventives à mettre en place et les attitudes à adopter avant, pendant et après l'urgence, pour soi et son entourage.

Avec ce bulletin vous avez reçu une enveloppe contenant une brochure et un aimant. Vous y trouverez tout ce qu'il faut savoir sur la campagne régionale d'information ou vous pouvez les retrouver sur le site:

www.lesbonsreflexes.com